

A RETENIR CETTE SEMAINE

Phénologie : Tout début de la véraison _____ p 1

Tordeuses : bilan 120 parcelles 1,46 % de dégâts _____ p 2

Mildiou : Pas de nouvelles taches _____ p 2

Oïdium : Fin de la sensibilité _____ p 2

STADES PHÉNOLOGIQUES et MÉTÉOROLOGIE

Après 3 semaines sans la moindre goutte d'eau, de nouveaux épisodes orageux ont traversé le vignoble entre le 4 et le 6 juillet, apportant en moyenne 5 à 36 mm.

Les prévisions de la semaine à venir sont assez dans la continuité des derniers jours avec un temps sec et un risque orageux possible à partir de samedi.

Les premières baies de pinot noir amorcent la véraison. La semaine devrait être propice à l'assouplissement des pellicules pour les secteurs précoces.



TORDEUSES

1. Situation

Le bilan à la fermeture de la grappe a été réalisé par la FREDON et la Chambre d'agriculture sur 120 parcelles. En moyenne, 1,46 % des grappes présente une ponte et/ou une perforation.

Les observations de ce lundi confirment un niveau faible à moyen sans nouvelles pontes fraîches. Les vols sont terminés dans la majorité des pièges. Quelques captures résiduelles sont encore possibles.

2. Analyse du risque

A ce stade, et au vu des résultats du bilan, il n'y a plus lieu d'intervenir, l'activité touchant à sa fin.

MILDIU

1. Situation

Le bilan sur les 120 parcelles, en moyenne 7,66 % des grappes présentent des symptômes de rot brun. Toutefois, l'intensité est très faible puisqu'en moyenne 0,6% seulement de la grappe est touchée.

Les anciennes taches peuvent sporuler suite aux pluies de la semaine passée.

Aucune nouvelle tache n'est observée.

2. Analyse du risque

Les dernières pluies ont pu générer une contamination. Des sorties de taches sont possible pour la fin de semaine.

Le début de la véraison marquera la fin de la sensibilité des grappes. Le feuillage doit être préservé des attaques éventuelles de mildiou mosaïque si la seconde partie de juillet devait être humide.

OÏDIUM

1. Situation

En moyenne sur les 2 200 grappes observées lors du bilan, 1,5% de grappes présentaient une ou plusieurs baies oïdiées.

Cela cache une grande disparité entre les parcelles.

2. Analyse du risque

Nous sommes à présent à la fin de la sensibilité de la grappe à de nouvelles attaques et il est judicieux de contrôler l'état sanitaire de vos parcelles historiquement sensibles.

C'est le stade où l'oïdium est le plus souvent signalé. Ces symptômes résultent de contaminations du mois de juin.

Dans les parcelles les plus touchées (> 10% de grappes attaquées), les grappes doivent être préservées jusqu'au stade début véraison effectif.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST
SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE

AB2F—Ampélys Groupe CAC—Armbruster Vignes—Cave de Beblenheim—Cave de Bes-
theim—Cave du Roi Dagobert—Cave de Turckheim—Chambre d'agriculture d'Alsace—
Comptoir Agricole Vitivina—FREDON Alsace—Hauler—IFV—Laboratoire d'œnologie Gres-
ser—Viti Best—Wolfberger.

Rédaction : Chambre d'agriculture d'Alsace et FREDON Alsace.

Relecture assurée par la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédit photo : Chambre d'agriculture d'Alsace et FREDON Alsace.

Animation du réseau Vigne : Marie-Noëlle LAUER - Chambre d'agriculture d'Alsace . Tél. : 03 88 95 50 62
- courriel : mn.lauer@alsace.chambagri.fr et Estelle POUVREAU—FREDON Alsace . Tél. : 03 88 82 18 07—
courriel : estelle.pouvreau@fredon-alsace.fr

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM - Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est. Tél :
03 26 65 18 52 - courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en
faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodi-
versité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECO-
PHYTO II.

